

Communiqué de presse

Le Directoire du CRAN, organe suprême du CRAN, assigne Patrick LOZES en justice pour « violation des statuts du CRAN, utilisation abusive et frauduleuse du titre de Président du CRAN ».

La crise que traverse actuellement le CRAN et qui rebondit sur le plan judiciaire est la conséquence de manquements graves à l'éthique ainsi qu'à l'utilisation de l'argent public dès lors que la mission d'audit financier et organisationnel sollicitée par les membres du CRAN a été refusée.

L'audience de référé aura lieu le jeudi 9 avril 2009 à 9 H 00 devant le Tribunal de Grande Instance de Paris, 4 boulevard du Palais – 75001 PARIS.

Maître Emmanuel DAOUD, avocat au Barreau de Paris, représentera les intérêts du Directoire du CRAN.

Le Directoire du CRAN invite tous les membres et sympathisants du CRAN à venir nombreux, le jeudi 9 avril 2009, témoigner leur soutien à cette œuvre de salubrité publique pour la justice et la dignité des Noirs de France.

Fait à Paris le 25 mars 2009

Contact Presse

- Mr Emmanuel NTONGA

Tel: 06 27 60 09 90

- Mr Luc ESSAMA

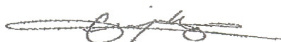
Tel: 06 25 70 66 81

Le Directoire du CRAN,

Nathalie DAOUDA



Françoise JUPITER



Mariam BABALE MEVAA



Maguy GESTEL



José JEAN PIERRE



Charles LEBELGE

